

# Une université mâle et blanche

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **78 (1990)**

Heft 5

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279380>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une enseignante très douée. Elle a d'ailleurs reçu un prix pour la qualité de son enseignement. Le mien aussi est original, car j'y inclus mon expérience de cinq ans de pratique professionnelle: jeu de rôles, qualités de négociation, rédaction de documents. Je veux que mes cours aient un lien avec la réalité et ne se résument pas à lire et discuter des cas. C'est une contribution importante dans une Faculté de droit et personne d'autre ne le fait.

Je crois que les femmes investissent plus d'énergie dans leur enseignement et elles sont perçues par les étudiants comme de meilleures pédagogues.

plus inquiétée, c'étaient les répercussions émotionnelles pour ma famille. Je ne travaillais qu'à cela, j'y pensais tout le temps et j'avais terriblement peur de perdre. Se voir refuser une nomination est un coup terrible: c'est un échec, on doute beaucoup de soi. Il faut ensuite du courage pour attaquer la décision et déclarer qu'il y a eu discrimination. Perdre une seconde fois m'aurait terriblement ébranlée. De plus, j'avais mauvaise conscience face à ma famille de consacrer tant de temps et d'énergie à cette plainte.

**FS - Votre victoire vous rend-elle plus optimiste ?**



**Eleanor Swift en classe: « L'enseignement est sous-évalué dans les critères de nomination. »**

Bien sûr, il faut être un bon chercheur pour être professeur. Mais si quelqu'un est un enseignant particulièrement doué, c'est un argument pour le nommer quand sa recherche est de bonne qualité. Tenir compte de l'aspect scientifique seulement est une erreur. Mais ici, ils ne s'intéressent qu'aux publications.

La Faculté est grande avec ses cinquante professeurs. Pourquoi est-ce que la moitié d'entre eux ne pourraient pas aimer enseigner et être d'excellents pédagogues? Si l'autre moitié veut investir plus de temps dans la recherche, tant mieux. Mais pourquoi faut-il que les cinquante aient le même profil? Il me semble que lorsque l'on forme trois cents avocats par an, on doit accorder une certaine valeur à la qualité de ceux qui sont supposés en faire de bons juristes. C'est une vue très cynique de dire que l'enseignement n'a pas d'importance: cela signifie que les étudiants importent peu et que nous nous contentons de nous former mutuellement en écrivant des articles...

**FS - Durant ces dix-huit mois de procédure, qu'est-ce qui a été le plus difficile ?**

**E.S. -** Le coût de la procédure: chaque délai que m'a imposé l'université augmentait mes frais d'avocat. Mais ce qui m'a le

**E.S. -** Mon cas n'est qu'une toute petite étape, un encouragement à se battre contre l'injustice. Il a sûrement amené certains hommes à admettre que la faculté n'avait pas été correcte.

Mais contrairement au projet en discussion chez vous (féminisation de 40% du corps enseignant d'ici 32 ans pour l'Université de Genève, réd.), nous n'avons pas d'objectif à atteindre...

Pour que les choses changent vraiment, il faudra du temps.

**Propos recueillis par  
Sabine Estier**

## Une université mâle et blanche

Plus de 1650 professeurs enseignent sur le campus californien de Berkeley, à quelques kilomètres de San Francisco.

Les femmes ont été acceptées sur les bancs de cette université réputée depuis sa fondation: en 1873, elles étaient déjà 22 parmi 191 étudiants. Un siècle a passé, et pourtant mieux vaut être du sexe masculin si l'on veut devenir professeur: huit professeurs sur dix (88,6%) sont encore et toujours des hommes.

Aujourd'hui, chaque nomination suscite des remous. Les étudiants de Berkeley ne veulent plus d'une université monosexue et monocolore. Monocolore, le corps professoral l'est: neuf professeurs sur dix sont Anglo-Américains, en d'autres termes blancs. Le contraste est saisissant sur un campus qui a réussi à faire une place importante aux minorités, étudiants noirs, latinos ou asiatiques: ils représentent désormais plus de 50% des *undergraduate* (étudiants du premier cycle).

Aussi, quand la Faculté de droit a refusé de titulariser Eleanor Swift en 1987, les étudiants se sont-ils révoltés. Eclats de nouveau en 1988 à propos de Marcy Li Wang, une jeune enseignante asiatique que l'école d'architecture ne veut pas garder comme professeur; agitations encore quand Joël Garcia, d'origine latino-américaine, professeur assistant au Département de santé publique, n'a pas été nommé en 1989.

Le campus de Berkeley n'est plus seul à réagir. Ailleurs dans le pays, l'agacement face à un corps professoral « blanc et mâle » se fait aussi sentir. L'enjeu est de taille: un gros tiers des professeurs de toutes les universités américaines vont prendre leur retraite dans les dix à quinze prochaines années. (se)

(Lire également en p. 24.)



# ABONNEZ-VOUS!

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année

# Fr. 45.-

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° postal et lieu : \_\_\_\_\_

J'ai eu ce journal : par une connaissance  Au kiosque

A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge

